

République du Sénégal
Un peuple – Un but – Une foi

Ministère des Infrastructures,
de l'Hydraulique Urbaine et
de l'Assainissement

Ministère de l'Hydraulique rurale,
du Réseau Hydrographique
National, des Bassins de
Rétention et des Lacs artificiels



Région de LOUGA

PLAN LOCAL D'HYDRAULIQUE ET D'ASSAINISSEMENT-PLHA

Communauté rurale de LABGAR

Ce PLHA a été élaboré avec l'appui des partenaires suivants:
ETAT du SENEGAL – Banque Africaine de Développement (2007)

SOMMAIRE

PARTIE A : PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE	4
I. CARACTERISTIQUES GENERALES.....	4
1.1. <i>Situation géographique</i>	4
1.2. <i>Démographie</i>	5
1.3. <i>Activités économiques</i>	6
1.3.1. L'agriculture	6
1.3.2. L'élevage	6
1.3.3. Le commerce	7
1.4. <i>Infrastructures de base (autres que celles d'eau potable et d'assainissement)</i>	7
1.4.1. L'éducation	7
1.4.2. La santé	7
1.4.3. Electricité	7
1.5. <i>Acteurs de développement dans la CR</i>	8
II. BILAN DE L'ACCES A L'EAU POTABLE.....	9
2.1. <i>Ressources en eau</i>	9
2.2. <i>Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et de distribution d'eau</i>	10
2.2.1. Réseaux AEV.....	10
2.3. <i>Accès à l'eau potable pour les usages domestiques</i>	11
Taux d'accès	11
2.4. <i>Accès à l'eau potable pour les usagers productifs et les besoins communautaires</i>	12
2.4.1. Agriculture.....	12
2.5. <i>Conclusions</i>	12
III. BILAN DE L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT	13
3.1 <i>Synthèse des inventaires d'infrastructures d'assainissement</i>	13
3.1.1. Assainissement collectif.....	13
3.1.2. Assainissement individuel.....	13
3.2 <i>Accès à l'assainissement individuel</i>	13
3.3 <i>Accès à l'assainissement pour les services sociaux de base</i>	13
3.4. <i>Conclusions</i>	13
PARTIE B – PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL	14
I. OBJECTIFS POUR 2015	14
1.1. <i>Eau potable</i>	14
1.2. <i>Assainissement</i>	14
II. RESULTATS ATTENDUS EN 2015.....	14
2.1 <i>Eau potable</i>	14
2.2. <i>Assainissement</i>	14
III. COMPOSANTES DU PLHA.....	14
3.1. <i>Développement des infrastructures d'eau potable</i>	14

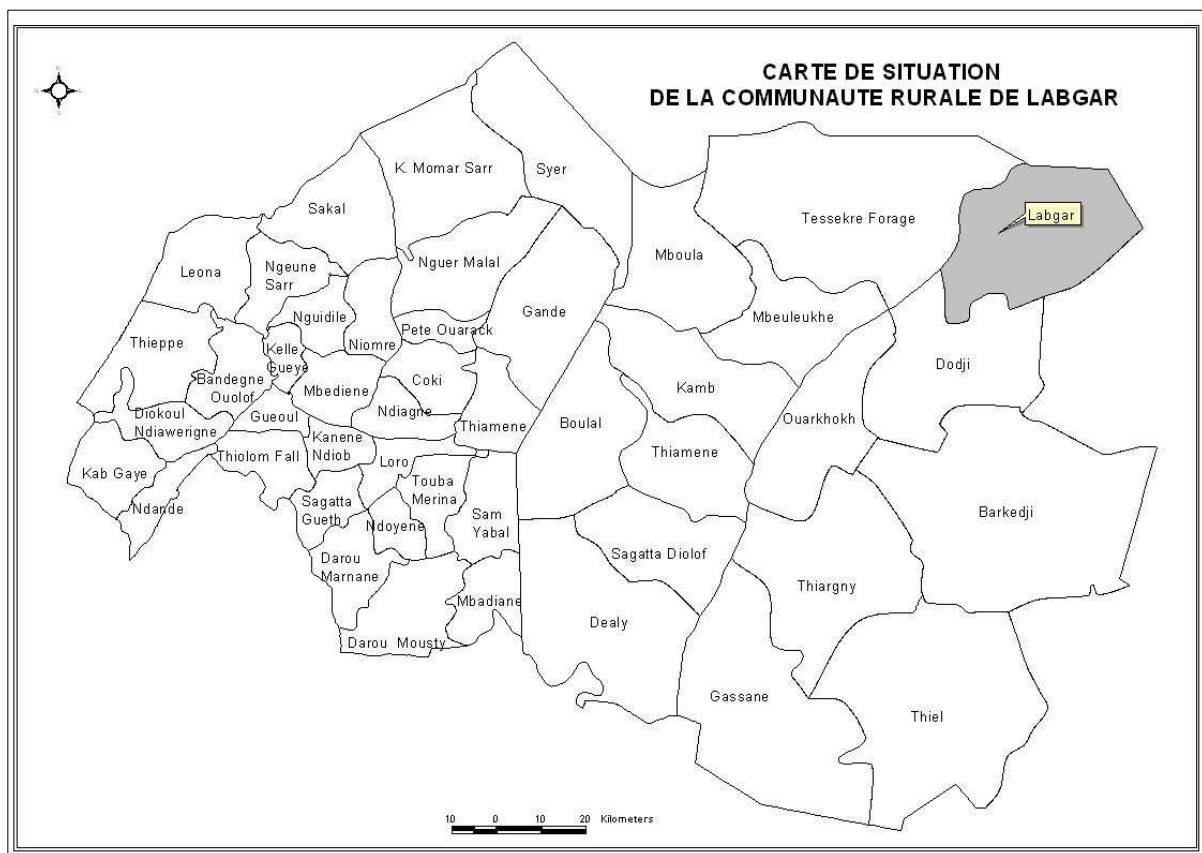
3.2. Développement des infrastructures d'assainissement.....	15
3.3. Mesures d'accompagnement	16
3.3.1 - IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable	16
3.3.2 - IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement	16
3.3.3 - Etudes et activités spécifiques.....	16
IV. COUTS ET PLAN DE FINANCEMENT	17
4.1. Composante Développement des infrastructures d'eau potable	17
Total programme	17
4.2. Composante Développement des infrastructures d'assainissement	17
4.3. Composante Mesures d'accompagnement	18
4.4. Récapitulatif et plan de financement.....	18
PARTIE C – PLAN D'ACTION TRIENNAL.....	19
1. PROJETS EN COURS D'EXECUTION	19
2. OPERATIONS PRIORITAIRES	19
ANNEXES	20

Partie A : Présentation de la communauté rurale

I. Caractéristiques générales

1.1. Situation géographique

La communauté Rurale de Labgar est limitée au Nord par l'arrondissement de Gamadji Sarre, au Sud par la communauté rurale de Dodji, à l'Est par la CR de Louguéré Thiolly et à l'Ouest par la CR de Téssekéré Forage. La CR de Labgar couvre une superficie de 866,1 km² soit 35,88% de la superficie de l'arrondissement de Dodji (2414 km²).



Climat

Le climat est de type sahélien avec une courte saison des pluies (juillet- octobre) et une longue saison sèche (novembre- juin).

Les températures sont élevées et provoquent un rapide assèchement des points d'eau qui se sont constitués pendant la saison des pluies diminuant ainsi les possibilités d'abreuvement du bétail après l'hivernage. Elles constituent par ailleurs des facteurs limitants pour le développement du maraîchage.

Les vents dominants sont :

- l'harmattan, vent chaud et sec, souffle durant la majeure partie de l'année. Il apporte des vents de sable et la poussière provoquant l'érosion éolienne et une forte évapotranspiration.
- et les alizés, vents faibles qui soufflent de juin à juillet.

Située entre les isohyètes de 300 à 500mm, la CR reçoit en moyenne 359,08 mm de pluie par an avec de grands écarts entre les moyennes pluviométriques annuelles (280 et 467mm en moins de 30 jours de pluie).

1.2. Démographie

Populations :

Le RGPH III indique pour la CR une population en 2003 de 4 793 personnes avec une moyenne de 10,4 personnes par ménage et un taux de croissance de 2,8 % par an. Sur ces bases, la population en 2007 est estimée à 5 363 personnes et devrait atteindre 6 718 personnes en 2015.

Trois ethnies cohabitent dans la CR de Labgar: les peuls, les wolofs et les maures. Les peulhs sont largement majoritaires, suivis des wolofs et les maures en troisième position. Ces différentes populations vivent dans une cohabitation pacifique et entretiennent des relations qui se traduisent par des mariages interethniques.

La gestion des organisations communautaires se fait de manière consensuelle avec une représentation pour chaque ethnie.

Localités :

On recense 24 villages administratifs (en réalité, il y a plus de 30 villages et une dizaine de hameaux) dans la CR de Labgar parmi lesquels un seul sera un petit centre rural de plus de 1.000 habitants à l'horizon 2015 et qui concentrera 18,2 % de la population totale de la CR. En fait, la localité de Labgar est constituée de cinq quartiers érigés en villages (Labgar oulof, Labgar oulof 1, Labgar oulof 2, Labgar Maure et Labgar Thianor) qui concentreront 3 009 personnes soit 44,8 % de la population de la CR en 2015. Les petites localités de moins de 500 habitants représenteront plus de 91 % des villages administratifs ce qui n'est pas favorable à la réalisation des infrastructures communautaires.

Tableau : caractéristiques démographiques de la CR

Population

Démographie	2003	Estimations 2007	Estimations 2015
Population CR	4 793	5 363	6 718
Ménages CR	461	516	646

Localités

Classe population	1	2	3
Nombre localités	1	1	22
Population à l'horizon 2015	1 224	624	4 870
% population totale	18,2%	9,3%	72,5%
% nombre localités	4,17	4,17	91,66

Classe population : 1= Pop ≥ 1000 hab. 2 = 500 ≤ pop <1000 3 = pop < 500

1.3. Activités économiques

1.3.1. L'agriculture

La CR de Labgar n'est pas une zone favorable à l'agriculture bien qu'elle dispose de superficie cultivable suffisante, à cause de la faible pluviométrie enregistrée et qui ne permet pas à la plupart des cultures de boucler leur cycle végétatif.

Les principales spéculations sont : le mil, le sorgho, le niébé, le bissab et l'arachide.

1.3.2. L'élevage

L'élevage demeure la principale activité à Labgar avec un taux de 80% de la population. Cette activité avait bénéficié de l'encadrement de la SODESP (Société de Développement de l'élevage en Zone Sylvio Pastorale). Créée en 1975, la SODESP avait un programme qui comprenait quatre volets :

- la production animale ;
- la production végétale avec l'amélioration des cultures vivrières, la production et la constitution de réserves fourragères ;
- le reboisement et le maintien de l'équilibre du milieu naturel. En 1982, 140 ha sont reboisés grâce aux contrats d'assistance au reboisement signé avec les éleveurs et ;
- l'hydraulique pastorale pour une bonne gestion de l'eau.

Aujourd'hui avec la disparition de la SODESP, les éleveurs n'ont pas su consolider les acquis de ce programme.

L'abreuvement connaît des difficultés dans la mesure où le forage de Labgar constitue la seule source d'eau pour le cheptel en saison sèche. Les animaux s'abreuvent souvent un jour sur deux, du fait des longues distances à parcourir pour atteindre ce point d'eau et du nombre important de bêtes.

En période hivernale, l'abreuvement se fait au niveau des mares. Ce relais ne dure pas longtemps, car la plupart des mares tarissent entre novembre et février.

Le secteur de l'élevage dans la CR est confronté aux problèmes suivants :

- le manque d'infrastructures (abreuvoirs, puits pastoraux, parcs à vaccination) ;
- la faible accessibilité des aliments de bétail à cause de l'enclavement de la CR ;
- le caractère trop extensif de l'élevage ;
- la grande transhumance, caractérisée par la migration de nombreux éleveurs en provenance d'autres communautés rurales voire d'autres pays (éleveurs mauritaniens et leurs troupeaux de dromadaires) et qui séjournent plusieurs semaines durant dans la CR à la recherche de pâturages. Leurs animaux constituent une charge supplémentaire pour le forage de Labgar.

Tableau : Estimation du cheptel de la CR

Catégorie	Bovins	Ovins	caprins	Equins	Asins	Total UBT	Nbre UBT / personne
effectif	11 873	27 402	10 052	679	1 329	21 715,4	4,28
Valeur UBT	1	0,2	0,3	1,2	0,4		

Source : poste vétérinaire de Labgar

1.3.3. Le commerce

Cette activité est concentrée au chef lieu (Labgar) de la CR qui compte une dizaine de boutiques et qui abrite le marché hebdomadaire. Ce marché se déroule tous les mardis et joue un rôle capital dans la zone car il constitue une occasion pour les populations, surtout des villages reculés de s'approvisionner en denrées de première nécessité comme le riz, l'huile, le sucre, le lait en poudre, etc. Il est également un moment important pour les éleveurs car ils peuvent écouler ou acheter du bétail.

1.4. Infrastructures de base (autres que celles d'eau potable et d'assainissement)

1.4.1. L'éducation

La CR de Labgar compte cinq (5) établissements scolaires ayant 12 classes dont cinq (5) abris provisoires. Jusqu'en 2000, la CR n'avait qu'une seule école, celle de Labgar qui compte actuellement sept (7) classes dont trois sont construites avec l'appui d'un partenaire (EAU VIVE). Les abris provisoires sont réalisés par les associations de parents d'élèves (APE), qui montrent ainsi leur volonté à amener leurs enfants à l'école. Ces abris sont localisés dans les villages de Téthierlé (1), Baddé (2), Mbaldiel (1) et Loumbol Djiby (1). Cependant, il faut noter les conditions difficiles que rencontrent les élèves et les enseignants dans ces abris. Les élèves sont en insécurité (rayons solaires qui tapent sur les cahiers, le vent et la poussière).

Durant ces dernières années des résultats importants ont été notés dans la scolarisation des filles.

Malgré la volonté des APE, la motivation des enseignants et l'appui des ONG, de l'état et du Conseil rural ; le secteur de l'éducation connaît des difficultés qui sont liées:

- à la transhumance car on est dans une zone d'élevage extensif où les enfants sont souvent utilisés pour conduire le bétail et les familles se déplacent constamment ;
- aux mariages précoces parce qu'en milieu peulh les filles se marient très tôt ;
- au manque d'eau qui fait qu'au moment où les parents sont à la recherche de celle-ci, les enfants s'occupent du troupeau ;
- au manque de financement pour les cantines scolaires car les APE éprouvent d'énormes difficultés pour les faire fonctionner.

1.4.2. La santé

La CR de Labgar dispose d'un poste de santé (dispensaire et maternité) qui polarise une trentaine de villages et de hameaux et de six (06) cases de santé, localisées dans les villages de Khadar, Gaïdoum, Asré Kodjoli, Boulogne, Loumbol Djiby et Baldiel.

1.4.3. Electricité

Le réseau électrique n'existe qu'à Labgar (dans les cinq quartiers érigés en villages de Labgar) et il vient d'être installé par l'ASER.

1.5. Acteurs de développement dans la CR

Organisations communautaires de base (OCB)

Dans la CR de Labgar, on compte un nombre important d'organisations communautaires de base. Il s'agit essentiellement d'associations, de groupements de promotion féminine (GPF), de groupements d'intérêt économique (GIE) et d'associations religieuses.

- Associations

On dénombre une dizaine d'associations dans la CR dont le champ d'action qui s'étend sur toute la communauté rurale.

Cependant, dans les villages, les populations créent des associations qui mènent des activités de développement telles que le commerce, l'élevage, l'alphabétisation, etc.

- Groupement d'Intérêt Economique (GIE)

Ils travaillent pour la plupart dans l'élevage, l'agriculture et le commerce. Plus de la moitié des GIE sont localisés dans le village de Labgar qui est proche des services décentralisés.

- Les Groupements de Promotion Féminin (GPF)

Dans la CR de Labgar, la femme occupe une place centrale dans le développement, plus particulièrement dans la prise en charge de la famille.

Face aux difficultés d'accès au crédit et aux ressources économiques en général, ces femmes se mobilisent à travers les GPF dont leur principal objectif est de créer des ressources en vue d'améliorer les conditions de vie de ces femmes.

Les principales activités des GPF sont : le maraîchage, la teinture, le reboisement, le commerce, la transformation du lait, la couture...

Partenaires de la communauté rurale

La Communauté Rurale de Labgar a toujours bénéficié de l'appui des partenaires au développement. Ces partenaires interviennent dans plusieurs domaines dont la santé, l'éducation, le micro crédit et la formation. Le tableau ci-dessous montre les secteurs d'intervention des partenaires.

Tableau : Situation du partenariat dans la CR

Secteur	Intervenant(s)	Domaine(s) d'appui	Bénéficiaire(s)
Agriculture	Hunger Project USE / PIP	Formation en techniques de maraîchage Banque de céréale	GPF Labgar Village Labgar
Elevage	PAPEL	- Financer 6 GIE à travers la CNCAS	Village Labgar Asré Kodjoli
Commerce	FNPJ Hunger Project PAPEL USE / PIP	financement Financement micro projets accès au financement mutuelle d'épargne et de crédit	GIE Ferme pilote CR GIE de la CR village Labgar
Santé	UIPE USAID	Construction du poste de santé de Labgar construction de 6 cases de santé	- CR - Villages de Baldiele, Khadar, Gaïdoum,

			Boulogne, Loumbol Djiby et Asré Kodjoli
Education	« Eau vive » JICA APE IDEN	construction et équipement de trois (03) salles de classes dons en matériel scolaire création de cantines scolaires et construction d'abris provisoires dotation en fourniture scolaire	village Labgar école Labgar - Téthierlé, Baddé, M'Baldiel, Loumbol Djiby - écoles de la CR
Alphabétisation	USE / PIP	installation de 8 classes formation des moniteurs en alphabétisation	- CR
Hydraulique	Etat	- équipements des forages	CR
Infrastructure	Hunger Project	Construction d'un bâtiment pour les femmes	femmes de la CR
Promotion des femmes	USE / PIP Hunger Project	- formation des femmes en teinture, en fabrication de savon, de pommade et de fromage - encadrer les femmes en maraîchage	femmes de la CR - femmes de la CR
Promotion de la jeunesse	FNPJ	appui à une association de jeunes	association de jeunes

Il faut cependant, noter un déséquilibre dans leurs actions car le centre a plus bénéficié d'interventions que les autres zones de la CR.

Le manque d'harmonisation des approches et interventions des partenaires constitue également un problème.

II. Bilan de l'accès à l'eau potable

2.1. Ressources en eau

La maîtrise de l'eau est au cœur du développement socio-économique de la CR de Labgar, car sa croissance économique en dépend.

Eaux de surface

La courte durée des saisons des pluies et la fluctuation des quantités d'eau tombée ne favorisent guère l'existence d'un réseau hydrographique permanent.

Les eaux de surface sont composées essentiellement des mares qui, en période hivernale constituent la principale source d'alimentation en eau de la majeure partie de la population et de la presque totalité du bétail.

Cependant, ces mares sont soumises à une évaporation soutenue aussitôt après la fin des pluies ce qui fait qu'elles tarissent entre novembre et février.

Eaux souterraines

Les eaux souterraines sont exploitées essentiellement par des forages de captage car la communauté rurale compte très peu de puits modernes (2) dont aucun n'est fonctionnel.

Tableau : Caractéristiques des forages de captage de la CR

Site forage	N1RH	Date réception	Profondeur		Profondeur crépine		Aquifère	Niveau statique	Débit d'essai	Rabattement
			Totale	Equipée	Supérieure	Inférieure				
Lbgar wolof	071X0001	-	289,75	273,53	196,93	269,13	maastrichtien	44,43	50	2,5
Loumbol djidy 1	072X0003	-	250	245	211	239,5	maastrichtien	46,65	52,1	6,66
Téthierlé Ndawadji	071X0002	-	250	244,6	210,1	238,6	maastrichtien	43,84	57,3	6,93
Labgar F2	071X0004	14/12/02	221,5	217	194,18	-	-	34,62	51,5	26,45
Khadar	071X0005	31/08/04	271	263,2	233,92	-	-	36,4	40	4,16

Source : DGPRE

2.2. Synthèse d'inventaire des infrastructures de production et de distribution d'eau

2.2.1. Réseaux AEV

On dénombre trois AE(M)V dans la CR et qui sont toutes fonctionnelles.

L'AEMV de Labgar dessert 2 356 personnes. Le forage est équipé d'un moteur thermique et d'une pompe à axe vertical fournissant un débit de 30 m³/h. En réalité, il y a 16 h de pompage par jour en moyenne pendant la saison sèche, soit une capacité de production journalière (CPJ) de 480 m³ / jour essentiellement destinés à l'abreuvement du bétail. Mais avec l'augmentation du nombre d'abreuvoir, l'équipement d'exhaure devra être renouvelé. Une électropompe immergée, alimentée par le réseau électrique présent dans la localité devra remplacer l'équipement d'exhaure actuel. Cette mesure aura plusieurs avantages : (i) réduire le coût de production d'eau, et (ii) surtout avoir une fiabilité technique accrue. Il est vivement recommandé de redynamiser l'ASUFOR du forage de Labgar pour une meilleure gestion de l'ouvrage.

L'AEV de Khadar et celui de Loumbol Djiby qui desservent respectivement 348 et 53 personnes sont équipés de pompes à axe vertical qui fournissent de l'eau, stockée dans des bassins de 15m³. Malheureusement, dans ces conditions l'eau n'est plus potable.

Tableau : caractéristiques des réseaux AE(M)V de la CR

Désignation	N1RH	desserte		Production - stockage				Distribution				
		Nbre localités	Pop.	énergie	exhaure	CPJ	Stockage	BF	BP	PO	AB	BJ
Labgar	071X0001	5	2 356	MTH	PAV	480	BS1000m ³ / 0 m	7		1	5	-
							CE100 m ³ / 15m					
Khadar	071X0005	1	53	MTH	PAV	-	BS 15m ³ / 0 m	-	-	-	-	-
Loumbol djiby	072X0003	1	348	MTH	PAV	-	BS 15m ³ / 0 m	-	-	-	-	-
Ensemble	-	7	2 757	-	-	480	-	7		1	5	-

Puits modernes

La CR ne compte aucun puits moderne fonctionnel.

2.3. Accès à l'eau potable pour les usages domestiques

Taux d'accès

Le taux d'accès à l'eau potable de la communauté rurale de Labgar est de 51,41%. Ce taux est supérieur au taux moyen du pays qui est de 48%.

Taux d'accès « raisonnable »

Le taux d'accès raisonnable de la communauté rurale de Labgar est de 68,6%. Ce taux est supérieur au taux de 64% calculé en moyenne nationale pour l'année 2004.

Bilan EPE

Le bilan en EPE par localité de la CR fait apparaître pour 2007 un déficit global de 9,7 EPE. Avec seulement 9 EPE fonctionnels pour une population totale de 5 363 personnes, soit 1 EPE pour 596 personnes d'où le niveau d'équipement en points d'eau modernes de la CR est en dessous du niveau de desserte standard de 1 EPE pour 300 personnes retenu dans la politique nationale. Beaucoup de localités de la CR présentent un déficit en EPE sauf Ioumbol Djiby 1 et Labgar Thianor.

Tableau : bilan EPE pour la CR

Intitulé	2007	2015
Population totale CR	5363	6 718
Population desservie	2 757	6 018
Population non desservie de la CR	2 606	700
Besoins en EPE pour atteindre un taux de desserte de 89,6 % visé par le conseil rural.	7	11,06

Taux de desserte

Le taux de desserte en eau potable est de 45,7% pour l'ensemble de la CR. L'écart entre le taux de desserte et le taux d'accès provient du bilan négatif constaté dans beaucoup de localités de la CR.

Tableau : Taux de desserte

Communauté rurale	Labgar
Code administratif	08232
Population 2003 (RGPH III)	4 793
Taux de croissance	2,8 %
Population 2007 estimée	5 363
Nombre équivalents points d'eau	9
Taux de desserte	45,7%
Personnes par EPE en 2007	596

Desserte des localités de plus de 1000 habitants par BF / BP

Il n'y a aucune localité de plus de 1000 habitants dans la CR quand on considère que les quartiers de Labgar, tous desservis par BF et BP sont en fait des villages sur le plan administratif.

2.4. Accès à l'eau potable pour les usagers productifs et les besoins communautaires

2.4.1. Agriculture

La CR renferme une dizaine de mares et marigots qui fonctionnent pendant près de quatre mois après l'hivernage. Ces mares devraient être aménagées en bassins de rétention. Ainsi plusieurs zones de production maraîchère pourraient être créées, en plus des opportunités d'abreuvement du bétail et de restauration de l'environnement (régénération naturelle des espèces forestières)

Le maraîchage et l'élevage devront connaître, avec les bassins de rétention, une bonne dynamique de croissance.

Elevage

Le cheptel a besoin, pour son abreuvement surtout en saison sèche, d'environ 870 m³ d'eau par jour ce que le forage de Labgar, seul ne peut pas fournir. D'où l'aménagement des mares pastorales et la construction d'autres ouvrages de captage sont nécessaires afin de satisfaire les besoins en eau des animaux. C'est pourquoi il est urgent d'exploiter les ouvrages de captage (forages) de Khadar, de Loumbol Djiby 1 et de Téthierlé Ndayedji afin de diminuer la pression sur le forage de Labgar qui est surexploité.

Infrastructures scolaires et sanitaires

Chaque infrastructure scolaire et sanitaire ou marchande devra disposer d'un point d'eau moderne qui permettra à l'édicule public qui y sera construit de répondre aux normes du PEPAM.

2.5. Conclusions

L'approvisionnement en eau potable de la CR se présente comme suit :

- le taux d'accès à l'eau potable de la CR est de 76,4% contre 48% en moyenne nationale (2004);
- le taux de desserte établi d'après le bilan EPE est de 27,6% ;

III. Bilan de l'accès à l'assainissement

3.1 Synthèse des inventaires d'infrastructures d'assainissement

3.1.1. Assainissement collectif

L'inventaire des infrastructures d'assainissement à concerné les ouvrages d'évacuation et d'isolement des excréta à usage collectif situés à l'intérieur des infrastructures scolaires, sanitaires, marchandes, etc.

Tableau : inventaire des infrastructures d'assainissement

Infrastructures	Ecole (1) ou collège (0)	Poste de santé	Marché permanent (0) ou hebdomadaire (1)	Autres
Nombre d'infrastructures	1	1	1	1
Nombre d'édicules existants	1	0	0	0
Nombre d'édicules adéquats	0	0	0	0
Taux d'équipement	100%	0%	0%	0%
Taux d'équipement adéquat	0	0%	0%	0%

3.1.2. Assainissement individuel

L'analyse des résultats des enquêtes- ménages réaliser à Labgar, permet d'estimer que 95% des ménages disposent de latrines traditionnelles qui sont, pour la plupart dans un mauvais état, 2% de latrines à fosse ventilée et 3% des ménages n'ont pas de latrines.

3.2 Accès à l'assainissement individuel

En prenant en compte les standards retenus par le PEPAM, le taux moyen d'équipement des ménages en système individuel d'assainissement des excréta est de 2% qui est en dessous de la moyenne nationale qui est de 17%.

3.3 Accès à l'assainissement pour les services sociaux de base

Aucune infrastructure sociale de la CR ne dispose d'un édicule adéquat d'évacuation des excréta car, seule l'école primaire de Lbgar dispose d'un édicule mais dont sa construction ne répond pas aux normes retenues par le PEPAM.

3.4. Conclusions

De manière générale, le niveau d'équipement des infrastructures d'assainissement des excréta dans les infrastructures socioéconomiques (établissements scolaires et sanitaires, marchés, ...) et dans les concessions (assainissement individuel) est faible et ne répond pas aux normes retenues par le PEPAM.

Partie B – Plan d’investissement communal

I. Objectifs pour 2015

1.1. Eau potable

L’objectif global du PLHA est de fournir un accès adéquat à l’eau potable à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socioéconomiques de la CR. L’objectif du plan communal à l’horizon 2015 est qu’à cette date (i) 89,6 % de la population de la CR dispose d’un accès adéquat à l’eau potable, et (ii) 100 % des infrastructures socioéconomiques aient un accès adéquat à l’eau potable.

1.2. Assainissement

L’objectif global du PLHA est d’assurer un accès adéquat à l’assainissement à la population ainsi que dans toutes les infrastructures socioéconomiques de la CR. Donc l’objectif visé à l’horizon 2015 est qu’à cette date (i) 59 % au moins de la population de la CR dispose d’un accès adéquat à l’assainissement des excréta et eaux usées, et que (ii) 100% des infrastructures éducatives et sanitaires ainsi que les marchés et les lieux publics soient correctement et durablement assainis.

II. Résultats attendus en 2015

2. 1 Eau potable

La densité des points d’eau modernes sera de 1 EPE pour 300 personnes dans les villages desservis par AEP afin d’atteindre un taux de desserte de 89,6 % Pour atteindre cet objectif d’accès en 2015, il faut construire 13 EPE tout en mettant l’accent sur les branchements particuliers.

2.2. Assainissement

Toutes les infrastructures socioéconomiques disposeront chacune d’un édicule public conforme aux normes du PEPAM, entretenu et fonctionnel. En 2015, au moins 382 ménages représentant 3 973 personnes disposeront chacun d’un ouvrage fonctionnel d’évacuation des excréta et d’un bac à laver avec puisard pour l’évacuation des eaux usées.

III. Composantes du PLHA

3.1. Développement des infrastructures d’eau potable

Le développement des infrastructures d’eau potable de la CR comprend cinq projets : (1) la remise à niveau de l’AEMV de labgar, (ii) la construction de deux forages équipés de pompes à motricité humaine, (iii) la construction d’une AEMV à Téthierlé Ndavedji, (IV) la construction d’une AEMV à Khadar et (v) la construction d’une AEMV à Loumbol Djiby 1

Deux de ces projets sont déjà financés tel que L'extension de réseau et la construction d'un château d'eau du forage de Khadar et L'extension de réseau et la construction d'un château d'eau du forage de Loumbol Djiby par le programme de la Banque Africaine de Développement (BAD). Le financement des autres projets restant dont les fiche APS sont annexées au présent document, est à rechercher. Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM. Des bornes fontaines (13), branchements communautaires (4), des branchements particuliers (100) seront intégrés dans le coût de chaque projet et des abreuvoirs (17) qui sont demandés par les populations seront construits dans certaines localités.

Tableau : liste des projets d'eau potable avec leur priorité

N°	Projet	Priorité	Pop en 2015	Nbre EPE	Nbre EAB	Financement
EP-1	la remise à niveau de l'AEMV de labgar	1	3 009	10	3	A rechercher
EP-2	Construction de deux forages équipés de pompe à motricité humaine	2	398	1	-	A rechercher
EP-3	Construction d'une AEMV à Téthierlé Ndavedji	3	408	1,5	4	A rechercher
EP-4	Construction d'une AEMV à Khadar	pm	1 683	5	5	pm
EP-5	Construction d'une AEMV à Loumbal Djiby 1	pm	799	4,5	5	pm
Total programme		-	6 297	22	17	-

3.2. Développement des infrastructures d'assainissement

Le développement des infrastructures d'assainissement de la CR compte (i) la construction de trente quatre (34) édicules publics et celle de cent cinquante (150) systèmes d'assainissement individuel.

Les projets d'édicules publics concernent un (1) établissement scolaire, un (1) poste de santé, un (1) marché hebdomadaire et une (1) école franco-arabe. Les projets seront construits suivant le modèle standard adopté par le PEPAM, comprenant (i) un compartiment pour femmes doté de quatre cabines et d'un lavabo, et (ii) un compartiment pour hommes doté de trois cabines, trois urinoirs et d'un lavabo

Les types d'ouvrage individuels proposés aux concessions incluront (i) des latrines soit à fosse ventilée soit à chasse manuelle (ii) et des bacs à laver avec puisards. Le principe de la mise en œuvre sera basé sur la réponse à la demande des ménages.

Toutes les infrastructures seront techniquement conformes aux prescriptions du Manuel des projets d'eau potable et d'assainissement édité par le PEPAM.

Tableau : liste des projets d'assainissement communautaire avec leur priorité

N°	Priorité	Projets
AS-1	1	EP pour marché hebdomadaire
AS-2	2	EP pour poste de santé

N°	Priorité	Projets
AS-3	3	EP pour école primaire de Labgar
AS-4	4	EP pour école franco-arabe Labgar

3.3. Mesures d'accompagnement

Le programme de mesures d'accompagnement doit mettre en place les conditions d'un fonctionnement durable des infrastructures réalisées et comprend trois volets (i) le volet IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable, (ii) le volet IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement et (iii) Etudes et activités spécifiques.

3.3.1 - IEC et renforcement de capacités pour l'eau potable

Les activités à réaliser, pour chacune des ASUFOR à mettre en place sont : (i) l'accompagnement des usagers dans le processus qui va de la création de L'ASUFOR jusqu'à sa reconnaissance juridique et l'obtention d'une licence d'exploitation délivrée par la Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM), (ii) la formation des membres des instances dirigeantes de l'ASUFOR à l'exercice de leurs responsabilités, (iii) l'appui à l'ASUFOR pour la sélection d'un opérateur de maintenance et d'un gérant qui sera formé, (iv) l'appui à l'ASUFOR pour le recrutement et la formation d'un conducteur de forage, (v) un appui -conseil auprès des ASUFOR pour le suivi- évaluation de leurs activités durant une certaine période (6 à 12 mois).

3.3.2 - IEC et renforcement de capacités pour l'assainissement

Cette composante a pour but de mettre en place (i) une gestion durable des édicules publics, et (ii) un environnement favorable d'offre et de demande pour la construction et l'entretien des systèmes d'assainissement individuel.

Les activités liées à l'assainissement communautaire (gestion des édicules publics) comprendront (i) l'identification d'un gérant pour chaque édicule public, (ii) la mise en place d'un système de génération de recettes permettant d'assurer l'entretien des édicules.

Les activités liées à l'assainissement individuel comprendront (i) la sélection, la formation, la motivation et le suivi de l'activité des relais féminins chargés d'une mission d'animation -sensibilisation de proximité en vue de susciter et d'organiser la demande des ménages en systèmes d'assainissement autonome, (ii) l'exécution d'un programme de formation des maîtres d'école et la fourniture de supports pédagogiques en vue de diffuser les bonnes pratiques d'hygiène par le vecteur des enfants, (iii) la sélection, la formation et l'habilitation de maçons à la construction de latrines, (iv) le contrôle de qualité des travaux et le suivi financier du volet assainissement individuel.

3.3.3 - Etudes et activités spécifiques

Il s'agit d'un appui –conseil à la CR pour la planification et le suivi- évaluation. Cet appui –conseil à la CR a pour but de renforcer ses capacités à utiliser l'outil PLHA pour la programmation annuelle des opérations, la mise à jour périodique des données dans le cadre du suivi- évaluation et le contrôle de qualité du service fourni par les ASUFOR.

IV. Coûts et plan de financement

4.1. Composante Développement des infrastructures d'eau potable

Le coût estimatif de la composante Développement des infrastructures d'eau potable de la CR est de **198 682 000 FCFA**. Le coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10% du montant des fournitures et travaux et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10%.

Tableau : récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'eau potable

N°	Intitulé	Coûts estimatifs X 1 000 FCFA				
		F&T	E&C	Sous total	I&D	Total
EP-1	la remise à niveau de l'AEMV de labgar	40 800	4 080	44 880	4 488	49 368
EP-2	Construction de deux forages équipés de pompe à motricité humaine	30 000	3 000	33 000	3 300	36 300
EP-3	Construction d'une AEMV à Téthierlé Ndavedji	93 400	9 340	102 740	10 274	113 014
EP-4	Construction d'une AEMV à Khadar	pm	pm	pm	pm	pm
EP-5	Construction d'une AEMV à Loumbal Djiby 1	pm	pm	pm	pm	pm
Total programme		164 200	16 420	180 620	18 062	198 682

4.2. Composante Développement des infrastructures d'assainissement

Le coût estimatif de la composante Développement des infrastructures d'assainissement est de **16 698 000 FCFA**. Ce coût inclut (i) les services d'études techniques d'exécution et de contrôle de travaux estimés à 10 % des fournitures et travaux, et (ii) une provision pour imprévus et divers de 10 %.

Tableau : récapitulatif des coûts estimatifs des infrastructures d'assainissement

Nbre	Intitulé	Coûts estimatifs X 1.000 FCFA				
		F&T	E&C	Sous total	I&D	Total
	Edicules publics					
1	EP pour marché hebdomadaire	pm	pm	pm	pm	pm
1	EP pour poste de santé de Labgar	pm	pm	pm	pm	pm
1	EP pour école primaire de Labgar	pm	pm	pm	pm	pm
1	EP pour école franco-arabe Labgar	pm	pm	pm	pm	pm
	Sous total	pm	pm	pm	pm	pm
	Systèmes d'assainissement individuel					
300	Systèmes d'assainissement familiaux	pm	pm	pm	pm	pm
69	Systèmes d'assainissement familiaux	13 800	1 380	15 180	1 518	16 698
	Sous total	13 800	1 380	15 180	1 518	16 698
Total programme		13 800	1 380	15 180	1 518	16 698

4.3. Composante Mesures d'accompagnement

Le coût estimatif de la composante Mesures d'accompagnement est de **39 250 000 FCFA**, dont 19 250 000 FCFA pour le volet assainissement, et (ii) 10.000.000 FCFA pour le volet Etudes et activités spécifiques.

Tableau : récapitulatif des coûts estimatifs des mesures d'accompagnement

N°	Intitulé	Coûts estimatifs X 1 000 FCFA	
		Bases de calcul	Mtt
	IEC et renforcement de capacités eau potable		
ET-1	Services de BE/ONG pour mise en place gestion de l'eau	5.000FCFA / ASUFOR X 2	10 000
	IEC et renforcement de capacités assainissement		
ET-2	Services de BE / ONG pour gestion édicules	200 / édicule X édicules X 4	800
ET-3	Services de BE / ONG pour assainissement individuel	50 / système individuel X 369	18 450
	Etudes et activités spécifiques		
ET-4	Appui –conseil à la CR (planification et suivi-évaluation)	-	10 000
Total composante			39 250

4.4. Récapitulatif et plan de financement

Le coût total de la mise en œuvre du PLHA de la CR de s'élève à **254 630 000 FCFA** sur la période 2007-2015, hors financement déjà acquis.

Le financement du PLHA sera couvert par (i) les populations bénéficiaires, (ii) le budget communal, (iii) les partenaires en coopération non gouvernementale, et (iv) l'Etat.

Les ménages apporteront une contribution de 10% des investissements du volet assainissement individuel soit un montant de 1 669 800 FCFA.

La communauté rurale mobilisera les ressources d'investissement mises à sa disposition par l'Etat à travers le Fonds d'équipement des collectivités locales, notamment dans le cadre du Programme National de Développement Local (PNDL). Cette contribution de la CR est estimée à 10 % des coûts des édicules publics.

Déduction faite des contributions ci-dessous estimées à 1 669 800 FCFA, le financement à mobiliser entre 2007 et 2015 auprès de l'Etat et des partenaires en coopération non gouvernementale s'élève à **252 960 200 FCFA** sur une période de 8 ans.

Partie C – Plan d'action triennal

1. Projets en cours d'exécution

- Eau potable

Les opérations en cours sont (i) l'extension de réseau et la construction d'un château d'eau du forage de Khadar et (ii) l'extension de réseau et la construction d'un château d'eau du forage de Loumbol Djiby. Ces opérations sont menées dans le cadre du programme BAD.

L'extension de réseau et la construction d'un château d'eau du forage de Khadar permettront de desservir une population actuelle estimée à 1 267 personnes. Les travaux de génie civil n'ont pas encore démarré ainsi que l'installation des équipements d'exhaure.

L'extension de réseau et la construction d'un château d'eau du forage de Loumbal Djiby 1 permettront actuellement à 600 personnes de pouvoir accéder à l'eau potable.

- Assainissement

Les opérations en cours sont la construction de quatre édicules publics et celle de cent (100) systèmes d'assainissement individuel.

2. Opérations prioritaires

- Eau potable

L'opération d'eau potable à lancer dès 2008 est la construction d'une nouvelle AEV à Téthierlé Ndavedji et celle de deux forages à motricité humaine à Loumby Bouloumby et à Boulogne II ainsi que la remise à niveau de l'AEMV de Labgar.

- Assainissement

L'opération prioritaire d'assainissement à lancer en 2008 est (i) la construction de 100 systèmes d'assainissement individuel au moins.

ANNEXES

Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
08232	Labgar	Louga	1					
Objet des travaux :								
<input type="checkbox"/> Remise à niveau AEMV existante								
Observations :								
Ce forage est actuellement surexploité à cause de l'importance du bétail. Il serait judicieux de l'électrifier pour améliorer sa capacité de production journalière et éviter ainsi la dégradation très rapide des équipements d'exhaure.								
Localité(s) bénéficiaire(s) et demande en eau								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m ³ / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
08232011	Labgar Ouolof I	356			12,46			12,46
08232012	Labgar Ouolof II	1 224			42,84			42,84
08232013	Labgar Thianor	374	3 000		13,09	120		133,1
08232010	Labgar Maure I	624			21,84			21,84
08232014	Labgar Maure II	431			15,09			15,09
Total		3 009			105,3	120		225,3

Quantitatifs et coût estimatif des travaux					
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total
BC	Branchement communautaire	u	4	150 000	600 000
BP	Branchement particulier	u	50	50 000	pm
PO	Potence à charrettes	u	1	1 500 000	1 500 000
AB	Abreuvoir	u	3	2 500 000	7 500 000
CS	Canalisation de distribution	ml	2 000	4 000	8 000 000
LOG	Logement conducteur	u	1	5 000 000	5 000 000
CLO	Cloture	ml	80	10 000	800 000
EPI	Electropompe immergée + armoire	u	1	4 000 000	4 000 000
LMT	Ligne d'alimentation électrique MT	ml	500	12 000	6 000 000
MTBT	Poste transformateur MT/BT	u	1	5 000 000	5 000 000
CPT20	Compteur borne-fontaine	u	8	50 000	400 000
CPT40	Compteurs abreuvoirs, potence, etc.	u	15	100 000	1 500 000
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000
Total travaux (FCFA HT)					40 800 000
Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)					4 080 000
IEC et formation 15 % (FCFA HT)					4 488 000
Total général (FCFA HT)					49 368 000

Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°
08232	Labgar	Louga	2

Objet des travaux :

- Construction forages avec PMH

Observations :

Dans cette CR, en hivernage, une bonne partie de la population utilise l'eau des mares pour leurs usages domestiques à cause du non fonctionnement du forage (il faut redynamiser l'ASUFOR) car les éleveurs délaissent celui-ci pour aller abreuver leurs animaux au niveau de ces mares.

Mais surtout, la recherche de l'eau est une corvée pour les femmes et en leur rapprochant l'eau potable de leur village on leur permettra de s'occuper davantage de leur foyer.

Localité(s) bénéficiaire(s) et demande en eau

Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m ³ / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
08232018	Loumby Bouloumby	338	-	-	11,8	-	-	11,8
08232003	Boulogne II	191	-	--	6,7	-	-	6,7
Total		527	-		18,5	-	-	18,5

Quantitatifs et coût estimatif des travaux

Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total
PEM2	Forages avec PMH	u	2	15 000 000	30 000 000
Total travaux (FCFA HT)					30 000 000
Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)					3 000 000
Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)					3 300 000
Total général (FCFA HT)					36 300 000

Code CR	Communauté rurale	Région	Fiche APS N°					
08232	Labgar	Louga	3					
Objet des travaux :								
<input type="checkbox"/> Construction d'une nouvelle AEMV								
Observations :								
La réalisation de ce projet améliorera la couverture des besoins en eau aussi bien des populations que du cheptel surtout dans cette partie de la CR et permettra de diminuer la pression sur le forage de Labgar d'autant plus que l'ouvrage de captage existe déjà à Téthierlé Ndayedji.								
Localité(s) bénéficiaire(s) et demande en eau								
Code localité	Nom localité	Pop	UBT	Autres	Demande en eau (m ³ / jour)			
					Pop	UBT	Autre	Total
08232023	Téthierlé Ndavedji	74	2 000	-	2,6	80	-	82,6
08232019	Loumy Mbaredji	334	2 000	-	11,7	80	-	91,7
Total		408	4 000	-	14,3	160	-	174,3

Quantitatifs et coût estimatif des travaux					
Code	Descriptif	Unité	Qté	Coût U	Coût Total
BF	Borne fontaine	u	1	500 000	500 000
GE	Groupe électrogène	u	1	6 000 000	6 000 000
EPI	Electropompe immergée + armoire	u	1	4 000 000	4 000 000
CE15/5	Château d'eau de 100 m ³ / 15 m	u	1	30 000 000	30 000 000
AB	abreuvoir	u	4	2 500 000	10 000 000
PO	Potence à charrettes	u	1	1 500 000	1 500 000
BP	Branchements particuliers	u	5	50 000	250 000
CP	Canalisation de transport	u	6 000	6 000	36 000 000
CS	Canalisation de distribution	ml	1 000	4 000	4 000 000
CPT20	Compteur borne fontaine	u	1	50 000	50 000
CPT40	Compteurs abreuvoir et potence	u	6	100 000	600 000
CPTSF	Compteur + tuyauterie sortie forage	u	1	500 000	500 000
Total travaux (FCFA HT)					93 400 000
Etudes et contrôle 10 % (FCFA HT)					9 340 000
Imprévus et divers 10 % (FCFA HT)					10 274 000
Total général (FCFA HT)					113 014 000